

# Définition et objectifs de l'économie circulaire

## Définition :

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique « circulaire ».

Les **trois domaines d'action** de l'économie circulaire et leurs **7 piliers associés** :

- **offre des acteurs économiques** : économiser les matières premières, éco-conception (produits et procédés), écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité ;
- **demande et comportement des consommateurs** : consommation responsable (achat, consommation collaborative, utilisation), allongement de la durée d'usage (réemploi, réparation, réutilisation) ;
- **gestion des déchets** : recyclage (matière et organique).



## Objectifs nationaux :

La feuille de route avec les 50 mesures en faveur de l'économie circulaire (FREC) :  
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/feuille-route-economie-circulaire-frec>

=> Le projet de PRAEC (Plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire), intégré au projet de PRPGD propose 7 objectifs et 22 actions pour décliner les mesures de la FREC

## Ressources :

Eco-conception : <https://www.eco-conception.fr/>

Ecologie industrielle et territoriale (EIT):

<http://www.oree.org/ecologie-industrielle-territoriale/presentation.html>

Écologie industrielle et territoriale : le guide pour agir dans les territoires